

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 24 février 2026 à 18h00**

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération**  
**1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

1	AIX-LES-BAINS	T	BERETTI Renaud	Pouvoir de Jean-Claude CROZE
2	AIX-LES-BAINS	T	BRAUER Michelle	Pouvoir de Isabelle MOREAUX-JOUANNET
3	AIX-LES-BAINS	T	CARDE Daniel	
4	AIX-LES-BAINS	T	FRAYSSE Claudie	
5	AIX-LES-BAINS	T	FRUGIER Michel	Pouvoir de Sophie PETIT GUILLAUME
6	AIX-LES-BAINS	T	GIMENEZ André	
7	AIX-LES-BAINS	T	GUIGUE Thibaut *	
8	AIX-LES-BAINS	T	MOIROUD Christophe	
9	AIX-LES-BAINS	T	MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	
10	AIX-LES-BAINS	T	MOUGNIOTTE Alain	Pouvoir de Christelle ANCIAUX
11	AIX-LES-BAINS	T	OBISSIER Philippe	Départ après la délibération n°59
12	AIX-LES-BAINS	T	PETIT GUILLAUME Sophie	Départ après la délibération n°61
13	AIX-LES-BAINS	T	VAIRYO Nicolas	
14	AIX-LES-BAINS	T	VIAL Jean-Marc	
15	BOURDEAU	T	DRIVET Jean-Marc	
16	CHANAZ	T	HUSSON Yves	
17	CHINDRIEUX	T	BARBIER Marie-Claire	
18	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	BEAUX-SPEYSER Danièle	
19	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	JACQUIER Nicolas	
20	ENTRELACS	T	BRAISSAND Jean-François	Départ après la délibération n°58
21	ENTRELACS	T	COCHET Claire	
22	ENTRELACS	T	GRANGE Yves	
23	ENTRELACS	T	GUIGUE Jean-Marc	
24	GRESY-SUR-AIX	T	MAITRE Florian	
25	GRESY-SUR-AIX	T	PIGNIER Colette	
26	GRESY-SUR-AIX	T	POURCHASSE Patrick	
27	GRESY-SUR-AIX	T	TROQUIER Chrystel	
28	LA BIOLLE	T	NOVELLI Julie	
29	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	MORIN Bruno	
30	LE BOURGET DU LAC	T	SIMONIAN Édouard	Pouvoir de Nicolas MERCAT
31	MERY	T	FONTAINE Nathalie	
32	MERY	T	ROULET Stéphane	
33	MOTZ	T	CLERC Daniel	
34	MOUXY	T	BONICI José	
35	MOUXY	T	PERSON Armelle	
36	ONTEX	T	CARRIER Christiane	

37	PUGNY-CHATENOD	T	CROUZEVIALLE Bruno	Départ après la délibération n°64
38	RUFFIEUX	T	ROGNARD Olivier	
39	SAINT OFFENGE	T	GELLOZ Bernard	Pouvoir de Antoine HUYNH
40	SAINT OURS	T	ALLARD Louis	
41	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	TOUGNE-PICAZO Brigitte	
42	TRESSERVE	T	LOISEAU Jean-Claude	
43	TRESSERVE	T	ROUSSEL Christian	
44	TREVIGNIN	T	CHAPUIS Nicolas	
45	VIVIERS DU LAC	T	AGUETTAZ Robert	
46	VIVIERS DU LAC	T	SCAPOLAN Martine	
47	VOGLANS	T	BERNON Martine	
48	VOGLANS	T	MERCIER Yves	

23 communes présentes.

*\*Thibaut GUIGUE ne prend pas part au vote et quitte la salle pour les délibérations n°66 et n°67.*

**Absents excusés :**

BRISON-SAINT-INNOCENT	Marthe MASSONNAT
LE BOURGET-DU-LAC	Sandrine RAMEL
SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE	Gérard DILLENSCHNEIDER
AIX-LES-BAINS	Gilles CAMUS
AIX-LES-BAINS	Marina FERRARI
LE BOURGET-DU-LAC	Gwenaelle LE GUELLEC CARROZ

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 28 février 2026, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 31 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 48 présents et 5 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*



## DÉLIBÉRATION

N° : 68 Année : 2026

Exécutoire le : 05 MARS 2026

Publiée / Notifiée le : 05 MARS 2026

Visée le : 05 MARS 2026

### EQUIPEMENTS SPORTIFS Aqualac – Tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026

Monsieur le Président rappelle que le centre aquatique Aqualac est géré par Grand Lac communauté d'agglomération, au titre de ses statuts (construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire) et de la définition de l'intérêt communautaire.

A ce titre, les tarifs d'accès à Aqualac sont délibérés annuellement.

Dans un souci de cohérence et de lisibilité pour l'utilisateur, certains ajustements de tarifs sont suggérés en 2026. Il est souhaité maintenir l'attractivité du site afin de garantir des fréquentations importantes.

Les principaux changements proposés sont les suivants :

- Augmentation de certains tarifs notamment l'Aquapark en raison des investissements réalisés.
- Création d'un tarif « événements » type soirée Zen.

L'augmentation de certains tarifs correspond à une hausse globale de 1.71 %.

Le projet de tarifs détaillé est joint à la présente délibération.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE les tarifs tels que présentés,
- APPROUVE l'application de ces tarifs à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026,
- DONNE délégation au Président pour la signature des conventions de partenariat avec les comités d'entreprise.

Aix-les-Bains, le 24 février 2026

Le Président,  
Renaud BERETTI



La secrétaire de séance,  
Julie NOVELLI

- Délégués en exercice : 68
- Présents : 44
- Présents et représentés : 50
- Votants : 50
- Pour : 50
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Délibération n.68 : Aqualac - Tarifs applicables à compter du 1er mai 2026

Date de transmission de l'acte : 05/03/2026

Date de réception de l'accusé de  
réception : 05/03/2026

Numéro de l'acte : d5775 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20260224-d5775-DE

Date de décision : 24/02/2026

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.10. Divers  
7.10.2. Tarifs des services publics

## GRILLE TARIFAIRE AQUALAC - 2026

N°	PRESTATION	TARIF HT 2026	TVA	TARIF TTC 2026
<b>ENTREES ANNUELLES PISCINE (présentié pour les -de 3 ans et les accompagnés PMR si nécessaire)</b>				
1	Entrée adulte	5,00 €	0	5,00 €
2	Entrée "réduit" (1)	4,60 €	0	4,60 €
3	Entrée groupe (3)	3,60 €	0	3,60 €
4	Entrée HAPPY HOUR (heures creuses) (5) - vendu de septembre à avril	3,60 €	0	3,60 €
5	Entrée CLSH Grand Lac et assimilés (4)	2,10 €	0	2,10 €
6	Entrée congés (2)	4,90 €	0	4,90 €
<b>ENTREES SPLASHPAD (présentié pour les -de 3 ans et les accompagnés PMR si nécessaire)</b>				
7	Entrée SPLASHPAD	3,10 €	0	3,10 €
8	Pack SPLASHPAD adulte: accès piscine + SPLASHPAD	7,50 €	0	7,50 €
9	Pack SPLASHPAD "réduit" (1): accès piscine + SPLASHPAD	6,50 €	0	6,50 €
10	Pack SPLASHPAD groupe (3): accès piscine + SPLASHPAD	5,50 €	0	5,50 €
11	Pack SPLASHPAD CLSH Grand Lac et assimilés (4): accès piscine + SPLASHPAD	3,70 €	0	3,70 €
<b>ENTREES AQUAPARK (en saison, accessible à partir de 8 ans)</b>				
12	Entrée 45 minutes AQUAPARK	10,00 €	1,10	11,00 €
13	Entrée 45 minutes AQUAPARK groupe (3)	9,00 €	1,10	10,00 €
14	Entrée 45 minutes AQUAPARK HAPPY HOUR (5)	8,10 €	1,10	9,00 €
15	Pack AQUAPARK adulte - TVA incluse: accès piscine + 45 minutes AQUAPARK	14,30 €	INCLUSE	14,30 €
16	Pack AQUAPARK "réduit" (1) - TVA incluse: accès piscine + 45 minutes AQUAPARK	13,30 €	INCLUSE	13,30 €
17	Pack AQUAPARK groupe (3) - TVA incluse: accès piscine + 45 minutes AQUAPARK	12,30 €	INCLUSE	12,30 €
18	Pack AQUAPARK PLUS adulte - TVA incluse: accès piscine + SPLASHPAD + 45 minutes AQUAPARK	16,80 €	INCLUSE	16,80 €
19	Pack AQUAPARK PLUS "réduit" (1) - TVA incluse: accès piscine + SPLASHPAD + 45 minutes AQUAPARK	15,80 €	INCLUSE	15,80 €
20	Pack AQUAPARK groupe (3) - TVA incluse: accès piscine + SPLASHPAD + 45 minutes AQUAPARK	14,80 €	INCLUSE	14,80 €
21	Entrée 45 minutes AQUAPARK dans Pack AQUAPARK - TVA incluse - Ne peut être vendu seul	8,00 €	1,10	8,90 €
22	Entrée 45 minutes Aquapark dans Pack AQUAPARK PLUS - TVA incluse - Ne peut être vendu seul	8,55 €	1,10	9,40 €
23	Privatisation AQUAPARK en matinée ou en soirée / 45 minutes / max 40 personnes	318,10 €	1,10	350,00 €
24	Privatisation AQUAPARK en matinée ou en soirée / 45 minutes / max 60 personnes	536,20 €	1,10	590,00 €
<b>ABONNEMENTS ENTREES (validité 1 an)</b>				
25	12 entrées adulte (2 entrées offertes)	50,00 €	0	50,00 €
26	12 entrées "réduit" (1) (2 entrées offertes)	46,00 €	0	46,00 €
<b>ABONNEMENTS HORAIRES (validité 1 an) nominatif</b>				
27	10 heures adulte	45,00 €	0	44,00 €
28	10 heures "réduit" (1)	35,00 €	0	34,00 €
29	20 heures adulte	61,00 €	0	60,00 €
30	20 heures "réduit" (1)	51,00 €	0	50,00 €
<b>ABONNEMENTS SEMAINE nominatif (limité 2 jours offerts)</b>				
31	1 semaine adulte	27,50 €	0	27,50 €
32	1 semaine "réduit" (1)	22,50 €	0	22,50 €
33	1 semaine PACK SPLASHPAD adulte	38,00 €	0	38,00 €
34	1 semaine PACK SPLASHPAD "réduit" (1)	31,00 €	0	31,00 €
<b>ABONNEMENTS MENSUELS nominatif (limité)</b>				
35	1 mois adulte	39,00 €	0	39,00 €
36	1 mois "réduit" (1)	30,00 €	0	30,00 €
37	3 mois adulte	115,00 €	0	115,00 €
38	3 mois "réduit" (1)	75,00 €	0	75,00 €
39	6 mois adulte	205,00 €	0	205,00 €
40	6 mois "réduit" (1)	125,00 €	0	125,00 €
<b>ABONNEMENTS 1 AN (date à date) nominatif (limité)</b>				
41	1 an adulte	325,00 €	0	325,00 €
42	1 an "réduit" (1)	225,00 €	0	225,00 €
<b>ACTIVITES NATATION</b>				
43	8 leçons de natation enfant (étape)	55,00 €	0	55,00 €
44	1 trimestre (15 semaines) / 10 leçons de natation enfant (étape) + 1 bonnet AQUALAC offert	95,00 €	0	95,00 €
45	1 trimestre (Zak semaine) / 20 leçons de natation enfant + 1 bonnet AQUALAC offert	155,00 €	0	155,00 €
46	1 entrée éveil aquatique / bébé nageur (7)	10,00 €	0	10,00 €
47	12 entrées éveil aquatique / bébé nageur (7)	100,00 €	0	100,00 €
48	1 trimestre éveil aquatique / bébé nageur (7)	95,00 €	0	95,00 €
<b>ACTIVITES AQUASPORT</b>				
49	1 AQUASPORT	11,00 €	0	11,00 €
50	12 AQUASPORT	110,00 €	0	110,00 €
51	Location aquabike - 45 minutes	5,00 €	0	5,00 €
<b>SCOLAIRES</b>				
52	Scolaire Grand Lac	0,00 €	0	0,00 €
53	Scolaire Hors Grand Lac	3,00 €	0	3,00 €
54	Encadrement et surveillance scolaire	5,00 €	0	5,00 €
55	Encadrement par un MNS supplémentaire/ heure	28,00 €	0	28,00 €
<b>LYCEES/UNIVERSITES GRAND LAC</b>				
56	Grand Lac 1 couloir 25 m / heure	15,00 €	0	15,00 €
57	Grand Lac 1 couloir 50 m / heure	30,00 €	0	30,00 €
58	Grand Lac - Bassin de 25m / heure	50,00 €	0	50,00 €
<b>LYCEES/UNIVERSITES HORS GRAND LAC</b>				
59	Hors Grand Lac 1 couloir 25 m / heure	20,00 €	0	20,00 €
60	Hors Grand Lac 1 couloir 50 m / heure	35,00 €	0	35,00 €
61	Hors Grand Lac - Bassin de 25m / heure	75,00 €	0	75,00 €
<b>ETABLISSEMENTS/ASSOCIATIONS SPECIALISES</b>				
62	ITEP / ME / APEI	3,20 €	0	3,20 €
<b>LOCATIONS CLUBS SPORTS GRAND LAC</b>				
63	1 couloir de 50m / heure	15,00 €	0	15,00 €
64	1 couloir de 25m / heure	10,00 €	0	10,00 €
65	Bassin 50m / heure (hors public)	70,00 €	0	70,00 €
66	Bassin 25m / heure (hors public)	25,00 €	0	25,00 €
<b>LOCATIONS CLUBS SPORTS HORS GRAND LAC</b>				
67	1 couloir de 50m / heure	30,00 €	0	30,00 €
68	1 couloir de 25m / heure	15,00 €	0	15,00 €
<b>LOCATIONS TOUT DEMANDEUR SANS SURVEILLANCE</b>				
69	Bassin 50m intérieur/ heure (hors public) / heure	160,00 €	0	160,00 €
70	Bassin 25m intérieur/ heure (hors public) / heure	150,00 €	0	150,00 €
71	Bassin activité/ apprentissage intérieur/ heure (hors public) / heure	160,00 €	0	160,00 €
<b>AUTRES TARIFS</b>				
72	Animation - Boîte à thème - Anniversaire (5 à 10 enfants - 1h d'activité avec un MNS - salle mise à disposition)	12,00 €	0	12,00 €
73	Animation - type Soirée Zen	15,00 €	0	15,00 €
74	Diplôme - Hors scolaires GL (gratuit)	2,00 €	0	2,00 €
75	Location plage 1/2 journée ou soirée (sans surveillance) / hors saison	650,00 €	0	650,00 €
76	Location plage 1 journée (sans surveillance) / hors saison	1 100,00 €	0	1 100,00 €
77	Location salle de réunion AQUALAC - ETL / heure	15,00 €	0	15,00 €
78	Location salle de musculation 04 / heure	25,00 €	0	25,00 €
79	Cabine plage individuelle / jour	3,50 €	0	3,50 €
80	Cabine plage individuelle / saison	40,00 €	0	40,00 €
81	Formule déjeuner (crêpe + boisson)	3,50 €	0	3,50 €
82	Boissons snack	2,00 €	0	2,00 €
83	Casque éco-cup	1,00 €	0	1,00 €
84	Remplacement support perdu ou défilonné	4,00 €	0	4,00 €
85	Personnel supplémentaire / heure	28,00 €	0	28,00 €

### OBSERVATIONS

- (1) Applicable sur présentation d'un justificatif à jour. Jeune de 3 à 17 ans inclus - Étudiant - Carte A34 jeunes - Demandeur d'emploi - Bénéficiaire du RSA - 65 ans - PMR - CE (prevention)
- (2) Applicable aux prestations uniquement
- (3) Applicable pour les groupes institutionnels ou + de 12 personnes, sur réservation
- (4) Applicable pour les enfants et les encadrants (EIS-Clubs réservés)
- (5) Applicable de 10h30 à 12h et de 19h30 à 21h hors de nuit
- (6) Applicable le mercredi de 10h30 à 12h - le samedi de 10h à 12h - le dimanche de 12h à 13h (de septembre à avril)
- (7) Valable pour un enfant + adulte

L'ENSEMBLE DES PRESTATIONS NE DONNE LIEU A AUCUN REMBOURSEMENT